


Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

**Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports**
Vingt-troisième session

Genève, 7 et 8 septembre 2010

**Rapport du Groupe de travail chargé d'examiner
les tendances et l'économie des transports sur
sa vingt-troisième session**

Table des matières

| | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|--|--------------------|-------------|
| I. Participation..... | 1–7 | 2 |
| II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)..... | 8 | 3 |
| III. Suivi des faits nouveaux intéressant les réseaux de transport paneuropéen (point 2 de l'ordre du jour) | 9–10 | 3 |
| A. Exposé de la Commission européenne sur les progrès accomplis dans le cadre de la mise en place du Réseau transeuropéen de transport..... | 9 | 3 |
| B. Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen..... | 10 | 4 |
| IV. Liaisons entre les ports maritimes et l'arrière-pays (point 3 de l'ordre du jour)..... | 11 | 4 |
| V. Liaisons de transport Europe-Asie (point 4 de l'ordre du jour) | 12–15 | 4 |
| A. Rapport du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie | 12–13 | 4 |
| B. Autres initiatives en matière de transport entre l'Europe et l'Asie | 14–15 | 5 |
| VI. Transports dans la région de la Méditerranée (point 5 de l'ordre du jour)..... | 16–17 | 5 |
| A. Rapport du Centre d'études des transports pour la Méditerranée | 16 | 5 |
| B. Réseau de transport euroméditerranéen..... | 17 | 5 |

| | | | |
|--------|---|-------|---|
| VII. | Tendances et difficultés dans le domaine des transports (point 6 de l'ordre du jour)..... | 18–22 | 5 |
| A. | Tendances et difficultés dans le domaine des transports en Allemagne | 19 | 6 |
| B. | Tendances et difficultés dans le domaine des transports routiers | 20 | 6 |
| C. | Tendances et difficultés dans le domaine des transports ferroviaires | 21 | 6 |
| D. | Transport et compétitivité..... | 22 | 6 |
| VIII. | Assistance technique aux pays en transition (point 7 de l'ordre du jour)..... | 23 | 7 |
| IX. | Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail (point 8 de l'ordre du jour) | 24–25 | 7 |
| X. | Élection des membres du Bureau pour les sessions de 2011 et 2012 (point 9 de l'ordre du jour)..... | 26 | 7 |
| XI. | Questions diverses (point 10 de l'ordre du jour)..... | 27 | 7 |
| XII. | Dates de la prochaine session (point 11 de l'ordre du jour)..... | 28 | 7 |
| XIII. | Atelier commun de la Commission économique pour l'Europe et de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement, sur le thème «Effets des changements climatiques sur les réseaux de transport internationaux» (point 12 de l'ordre du jour)..... | 29–30 | 8 |
| XIV. | Adoption du rapport (point 13 de l'ordre du jour) | 31 | 8 |
| Annexe | | | |
| I. | Mandat du Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux..... | | 9 |

I. Participation

1. Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports a tenu sa vingt-troisième session les 7 et 8 septembre 2010, sous la présidence de M. Erdem Direkler (Turquie). Y ont participé des représentants des pays membres de la CEE suivants: Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Croatie, Espagne, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Grèce, Lituanie, Monaco, Ouzbékistan, Pays-Bas, République kirghize, République de Moldova, Roumanie, Suisse, Tadjikistan, Turquie et Turkménistan.

2. Des représentants des pays suivants ont aussi participé à la session en vertu de l'article 11 du nouveau mandat de la CEE: Afrique du Sud, Australie, Égypte, Haïti, Maldives, Mexique, Nouvelle-Zélande, Philippines et Viet Nam.

3. Des représentants d'organismes des Nations Unies et d'institutions spécialisées étaient aussi présents: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). Le projet d'autoroute transeuropéenne (TEM) et le projet de chemin de fer transeuropéen (TER) étaient aussi représentés.

4. L'Union européenne était aussi représentée à la session.

5. Les organisations intergouvernementales dont les noms suivent étaient aussi représentées: Organisation de coopération économique (OCE), Communauté économique eurasiennne (EurAsEC), Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Banque européenne d'investissement (BEI), Agence ferroviaire européenne (ERA), Union internationale des télécommunications (UIT), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et Organisation mondiale du commerce (OMC).

6. Les organisations non gouvernementales suivantes étaient représentées: Association hellénique des chambres de transport, Association du transport aérien international (IATA), International MultiModal Transport Association (IMMTA), Fédération routière internationale (FRI), Union internationale des transports routiers (IRU), Centre international du commerce et du développement durable (CICDD) et Union internationale des chemins de fer (UIC).

7. Des représentants des organismes dont les noms suivent ont participé à la session à l'invitation du secrétariat: École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), IHS Fairplay, Ingénieurs du Monde, Institute for Environmental Sciences, Institute of Environmental Protection, Institute for the Management and Logistics, Chambre internationale de la marine marchande, Fédération internationale des travailleurs de la métallurgie, InWEnt (International Weiterbildung und Entwicklung) gGmbH – Capacity Building International, Jacobs Engineering UK Ltd., JSC Rosgosstrakh, MEL – Erasmus University Rotterdam, National Technical University of Athens, Netherlands Maritime University, Praximondo, Southpanafrican International Spi, Stanford University, Swiss Re Europe S.A., University of the Aegean, Université de Genève, Via donau – Österreichische Wasserstrassen GmbH (Société autrichienne de gestion des voies navigables) et Conseil mondial des Églises.

II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

Documents: ECE/TRANS/WP.5/47 et ECE/TRANS/WP.5/47/Corr.1.

8. L'ordre du jour a été adopté.

III. Suivi des faits nouveaux intéressant les réseaux de transport paneuropéens (point 2 de l'ordre du jour)

A. Exposé de la Commission européenne sur les progrès accomplis dans le cadre de la mise en place du Réseau transeuropéen de transport

Documents: ECE/TRANS/WP.5/46 (rapport de la vingt-deuxième session), et documents sans cote n° 7 (Progrès accomplis dans la mise en place du Réseau transeuropéen de transport) et n° 9 (Proposition de planification du Réseau transeuropéen de transport).

9. Un représentant de la Commission européenne a décrit au Groupe de travail les progrès accomplis dans la mise en place du Réseau transeuropéen de transport et notamment la méthode de planification utilisée. Le Groupe de travail a remercié la Commission européenne de tous ces renseignements et l'a priée de lui rendre à nouveau compte de ses activités dans le domaine des couloirs paneuropéens, à sa vingt-quatrième session, en 2011.

B. Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen

Document: Document sans cote n° 5 (Rapport sur les activités menées dans le cadre du projet d'autoroute transeuropéenne et du projet de chemin de fer transeuropéen).

10. Le Directeur des projets TEM et TER a présenté un rapport sur les activités menées au cours de la période 2009-2010. Le Groupe de travail s'est félicité des renseignements communiqués concernant la mise en œuvre et la révision en cours du Plan directeur des deux projets et il a invité leur Directeur à lui rendre compte de l'état d'avancement des deux projets, à sa vingt-quatrième session, en 2011.

IV. Liaisons entre les ports maritimes et l'arrière-pays (point 3 de l'ordre du jour)

Document: ECE/TRANS/2010 (Publication de la Commission économique des Nations Unies sur les liaisons entre les ports maritimes et l'arrière-pays).

11. Le Groupe de travail s'est à nouveau félicité de la publication du rapport sur cette question et il a rappelé que le Comité des transports intérieurs avait approuvé le rapport sur les liaisons entre les ports maritimes et l'arrière-pays, dans lequel il invitait ses groupes de travail, chacun dans son domaine d'activité (transport routier pour le SC.1, transport ferroviaire pour le SC.2, statistiques des transports pour le WP.6, transport intermodal et logistique pour le WP.24 et questions douanières intéressant les transports pour le WP.30), à se demander si et comment ces tâches pouvaient être menées à bien (ECE/TRANS/208, par. 32).

V. Liaisons de transport Europe-Asie (point 4 de l'ordre du jour)

A. Rapport du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie

Document: ECE/TRANS/WP.5/2010/1.

12. Le Président de la quatrième session du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie et le secrétariat ont rendu compte au Groupe de travail des résultats des travaux du Groupe d'experts.

13. Le Groupe de travail s'est félicité des progrès réalisés par le Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie et a souligné que l'établissement de liaisons de transport Europe-Asie était une entreprise de longue haleine qui nécessiterait beaucoup d'efforts et de persévérance mais aussi un renforcement de la coordination et de la coopération entre tous les pays concernés. Afin que le Groupe d'experts puisse poursuivre les travaux entrepris – pour lesquels il doit absolument disposer de moyens de financement au-delà de 2011 – le Groupe de travail a chargé le secrétariat de rechercher des fonds auprès des gouvernements et des donateurs éventuels, y compris le Gouvernement de la Fédération de Russie. Il a en outre demandé au Comité des transports intérieurs de lui apporter son soutien dans ce domaine.

B. Autres initiatives en matière de transport entre l'Europe et l'Asie

14. Le Groupe de travail s'est félicité de l'exposé présenté par la Lituanie sur le projet de pont terrestre entre l'Asie et l'Europe, qui passerait par le Sud de la région de la Baltique.

15. Le représentant de l'ECO a invité la CEE à concevoir et mettre en place, de concert avec son organisation, un système d'information géographique (SIG) dans les pays membres de l'ECO, dans le cadre de la phase II du projet de liaisons de transport Europe-Asie. Le système d'information géographique serait soutenu conjointement par l'ECO et la CEE.

VI. Transports dans la région de la Méditerranée (point 5 de l'ordre du jour)

A. Rapport du Centre d'études des transports pour la Méditerranée

Document: ECE/TRANS/WP.5/2010/2 (Transports dans la région de la Méditerranée).

16. Le représentant du Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale (CETMO) a présenté un rapport sur les activités récemment menées par le Centre, aux fins d'examen par le Groupe de travail. Le Groupe de travail a remercié le secrétariat du CETMO de son rapport détaillé et a demandé à recevoir des renseignements actualisés sur les activités du CETMO, à sa prochaine session, en 2011.

B. Réseau de transport euroméditerranéen

Documents: Documents sans cote n° 6 (Situation des transports dans la région euroméditerranéenne) et n° 8 (Réseau de transport transméditerranéen).

17. Un représentant de la Commission européenne a annoncé au Groupe de travail la création d'un réseau de transport transméditerranéen et son raccordement au futur Réseau transeuropéen de transport. Ces renseignements ont été complétés par le représentant du CETMO qui a annoncé le prolongement des principaux axes transeuropéens dans les pays voisins. Le Groupe de travail s'est félicité des renseignements communiqués par la Commission européenne et par le CETMO à propos de leurs activités relatives à la mise en place d'un réseau de transport euroméditerranéen et leur a demandé d'être informé de l'évolution de la situation, à sa prochaine session, en 2011.

VII. Tendances et difficultés dans le domaine des transports (point 6 de l'ordre du jour)

Documents: ECE/TRANS/2010/5 et document sans cote n° 4 (Tendances nationales dans le domaine des transports en 2009).

18. Le Groupe de travail a pris note des rapports nationaux (document sans cote n° 4) mais aussi du document ECE/TRANS/2010/5 établi par le secrétariat pour rendre compte de la situation des transports dans les pays membres de la CEE et des nouvelles tendances. Afin que le secrétariat puisse en faire autant en 2011, le Groupe de travail a demandé aux pays membres de répondre au questionnaire du secrétariat sur la situation des transports en 2011 et sur l'évolution attendue en 2012.

A. Tendances et difficultés dans le domaine des transports en Allemagne

Document: Document sans cote n° 10 (Tendances et difficultés dans le domaine des transports en Allemagne).

19. Le Groupe de travail s'est vivement félicité du rapport présenté par l'Allemagne, qui insiste sur les améliorations réalisées dans le secteur des transports de ce pays pendant la récession économique que nous venons de connaître et dans les mois qui ont suivi. Le Groupe de travail a indiqué qu'il aimerait beaucoup que l'Allemagne présente un rapport national analogue l'année prochaine. Il a chargé le secrétariat de trouver un pays qui serait disposé à présenter un rapport sur les mesures qu'il a prises pour améliorer les services de transport sur son réseau national.

B. Tendances et difficultés dans le domaine des transports routiers

Document: Document sans cote n° 3 (Tendances et difficultés dans le domaine des transports routiers).

20. Le Groupe de travail a remercié l'IRU de son excellente analyse des tendances observées récemment dans le domaine des transports routiers et des difficultés que ce dernier rencontre pour retrouver son niveau d'activités d'avant la crise. Compte tenu des débats animés qu'a suscités la fréquence des faillites de sociétés de transport routier pendant la crise économique, le Groupe de travail a chargé le représentant de l'IRU de rédiger un rapport sur cette question pour sa vingt-quatrième session.

C. Tendances et difficultés dans le domaine des transports ferroviaires

21. Aucun rapport n'a été présenté concernant les tendances récentes du transport ferroviaire et les difficultés qu'il rencontre pour ramener l'activité à son niveau d'avant la crise.

D. Transport et compétitivité

Documents: ECE/TRANS/2010/10 et documents sans cote n° 1 (Transport et compétitivité) et n° 2 (Conclusions de la Table Ronde qui s'est tenue le 2 décembre 2009 sur les difficultés que pose la modification de l'offre).

22. Le Groupe de travail a pris note des rapports établis par le secrétariat et l'a félicité de son travail. Il a en outre examiné les objectifs du projet et des diverses activités à entreprendre en vue de mettre en œuvre le plan d'action prévu dans le projet. Compte tenu de la grande importance de la question à l'examen, le Groupe de travail a demandé au Gouvernement de trouver des spécialistes de la chaîne d'approvisionnement qui pourraient faire partie du Groupe spécial.

VIII. Assistance technique aux pays en transition (point 7 de l'ordre du jour)

Document: Document sans cote n° 11 (Assistance technique aux pays en transition).

23. Un membre du secrétariat a rendu compte au Groupe de travail des améliorations attendues dans les infrastructures des projets TEM et TER. Le Groupe de travail a demandé aux gouvernements et aux organisations et institutions internationales compétentes d'apporter leurs contributions au Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'assistance aux pays en transition (TFACT) et de préciser quel type d'assistance ils entendaient apporter.

IX. Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail (point 8 de l'ordre du jour)

Documents: ECE/TRANS/2008 et document sans cote n° 12 (Projet du Compte de l'ONU pour le développement visant à faciliter l'atténuation des conséquences des changements climatiques dans les transports par une action sur le rapport consommation d'énergie/effets sur l'environnement).

24. Le Groupe de travail a pris note des décisions du Comité concernant ses domaines d'activité et il a demandé au secrétariat à être tenu informé de ces décisions, à sa vingt-quatrième session, en 2011.

25. Un membre du secrétariat a rendu compte au Groupe de travail d'un certain nombre d'aspects du projet du Compte de l'ONU pour le développement visant à faciliter l'atténuation des conséquences des changements climatiques dans les transports par une action sur le rapport consommation d'énergie/effets sur l'environnement. Le Groupe de travail a apporté son soutien au projet du Compte de l'ONU pour le développement et a demandé aux gouvernements de participer activement à sa mise en œuvre.

X. Élection des membres du Bureau pour les sessions de 2011 et 2012 (point 9 de l'ordre du jour)

26. Le Groupe de travail a élu MM. Seref Tabak (Turquie) et Björn Oriwohl (Allemagne), respectivement Président et Vice-Président pour ses sessions de 2011 et 2012.

XI. Questions diverses (point 10 de l'ordre du jour)

27. Le représentant de la Fédération de Russie a proposé que l'on réfléchisse davantage à la meilleure façon d'organiser la coopération dans le domaine des infrastructures de transport auxiliaires et il a ajouté que son pays était disposé à soutenir cette coopération.

XII. Dates de la prochaine session (point 11 de l'ordre du jour)

28. La vingt-quatrième session du Groupe de travail devrait en principe se tenir à Genève, les 6 et 7 septembre 2011.

XIII. Atelier commun de la Commission économique pour l'Europe et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, sur le thème «Effets des changements climatiques sur les réseaux de transport internationaux» (point 12 de l'ordre du jour)

Documents: Programme de l'Atelier et document ECE/TRANS/WP.5/2010/3.

29. L'Atelier commun a démontré la complexité des questions de fond examinées et la nécessité urgente d'élaborer des mesures appropriées, ainsi que la nécessité d'un échange d'informations entre les gouvernements des États membres sur les bonnes pratiques. À ce propos, l'Association hellénique des Chambres de transport a fait savoir au Groupe de travail que si aucun gouvernement ne se portait candidat, les Chambres de commerce grecques seraient disposées à envisager la possibilité d'accueillir une autre réunion mixte CEE/CNUCED sur l'incidence des changements climatiques et les nécessaires adaptations que doivent subir les réseaux de transport, par exemple une conférence internationale qui se tiendrait vers la fin 2011 ou le début 2012, très probablement sur une île grecque, avec pour objectif le renforcement des capacités et l'échange de bonnes pratiques afin de résoudre cette question complexe.

30. Compte tenu du nombre peu représentatif de membres du Groupe de travail présents lors de l'examen de la question de la suite à donner à l'Atelier, les Présidents (le Président en exercice plus son successeur) du WP.5 et le nouveau Vice-Président récemment élu ont décidé de renvoyer l'examen de la question des suites à donner à l'Atelier, notamment la création d'un groupe d'experts nommé pour une période de courte durée, à la soixante-treizième session du Comité des transports intérieurs. Le mandat du Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux, tel qu'il est énoncé à l'annexe II du document ECE/TRANS/WP.5/2010/3, a été affiné et il est reproduit en annexe. En vue de la réunion du Comité des transports intérieurs, le secrétariat a été prié d'entamer des consultations détaillées avec les États membres sur les diverses façons de donner suite à l'Atelier.

XIV. Adoption du rapport (point 13 de l'ordre du jour)

31. Le rapport de la vingt-troisième session, y compris les décisions prises, a été établi par le Président avec le concours du secrétariat, en vue d'être soumis au Comité des transports intérieurs.

Annexe

Mandat du Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux

1. Le Groupe d'experts définira le champ des activités du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports et son rôle dans ce domaine.
2. Compte tenu des ressources dont dispose le secrétariat ainsi que du soutien financier supplémentaire fourni par les pays participants, et en étroite collaboration avec d'autres organismes internationaux concernés, le Groupe d'experts fera le point sur les données et analyses disponibles concernant les effets des changements climatiques sur les réseaux de transport internationaux dans la région de la CEE et au-delà.
3. Le Groupe d'experts rassemblera des informations sur toutes les initiatives pertinentes en matière de planification, de gestion, d'organisation ou d'une autre nature visant à adapter les réseaux de transport aux changements climatiques, dans le but de faire connaître les bonnes pratiques et les différentes stratégies nationales, de les partager et de les mettre à profit.
4. Le Groupe d'experts formulera, de manière concertée, des recommandations ou propositions à l'intention des gouvernements des États membres pour examen par le Comité des transports intérieurs, l'objectif étant de mieux adapter les réseaux de transport aux changements climatiques dans divers domaines: infrastructure, méthodes d'évaluation des risques, évaluation des mesures d'adaptation, gestion des risques, outils de formation, échanges transfrontières d'informations entre autorités nationales chargées des transports, etc.
5. Les recommandations susmentionnées devraient viser à améliorer la viabilité à long terme des transports internationaux et à recenser les meilleurs exemples de mesures prises au niveau national pour remédier à la vulnérabilité des réseaux de transport dans les États membres, notamment les pays en développement et sans littoral, ainsi que les petits États insulaires.
6. Il est proposé que le Groupe soit composé d'experts des domaines pertinents, en particulier les transports internationaux et les changements climatiques, nommés par les gouvernements des États membres, ainsi que de représentants des organisations gouvernementales et non gouvernementales compétentes et du monde universitaire.
7. Le Groupe d'experts devrait commencer ses travaux en mai 2011, une fois que son mandat aura été approuvé par le Comité des transports intérieurs et le Comité exécutif de la CEE. Il mettra fin à ses activités dans les deux ans suivant cette date avec la présentation d'un rapport complet sur les tâches accomplies, qui contiendra des recommandations orientées vers l'action. Le rapport sera examiné par le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports et, en cas d'avis favorable, sera soumis au Comité des transports intérieurs pour approbation.
8. Si un gouvernement décide d'accueillir la Conférence internationale sur l'adaptation des réseaux de transport aux changements climatiques proposée par le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports à sa vingt-troisième session, le Groupe d'experts jouera aussi le rôle de comité directeur des préparatifs de cette conférence.

9. Le Groupe d'experts sera aidé dans ses travaux par le secrétariat de la CEE et rendra compte au Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports. Le secrétariat de la CNUCED sera invité à participer et à aider à la réalisation de ces activités.
